

Conférence introductive : Quelques réflexions sur la vulnérabilité

Maryse MARPSAT

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

Depuis plusieurs années, dans les sciences humaines, le terme de « vulnérabilité » est utilisé par les chercheurs de diverses disciplines – en particulier la démographie et la sociologie –, mais aussi par des organismes internationaux comme la Banque mondiale ou les Nations unies.

En témoignent divers numéros spéciaux de revues, rapports internationaux, séminaires et colloques portant exclusivement sur la vulnérabilité, sans compter les sessions qui y sont consacrées dans les congrès internationaux. Sans être exhaustif, et en respectant l'ordre chronologique, on peut ainsi citer, en 2003, le rapport des Nations unies intitulé *Rapport sur la situation sociale dans le monde. La vulnérabilité sociale : sources et défis* ; en 2005, deux numéros spéciaux de revues, celui de novembre/décembre 2005 de *Population, Space and Place*, sur le thème « Population and Vulnerability: Making Sense of Vulnerability », et le volume 2 (n° 110) des *Annales de démographie historique* portant sur « Les populations vulnérables » ; la chaire Quételet 2007 : *Dynamiques de pauvretés et vulnérabilités en démographie et en sciences sociales* ; le colloque du Pacte¹ : *Regards croisés sur les « populations vulnérables »*, 11-12 juin 2009 ; le colloque : *Un siècle de santé sociale : formes et traitements des vulnérabilités (1880-2010)*, de novembre 2011 ; le colloque : *Formes et conditions de sortie de la vulnérabilité sociale en milieux populaires* organisé par l'équipe MPES du centre Max Weber du 3 au 5 juin 2013.

À cette liste, très loin d'être exhaustive, on peut ajouter l'appel à projets lancé en 2008 par l'ANR sur le thème : « Vulnérabilités : à l'articulation du sanitaire et du social », dont certains des colloques précédents sont d'ailleurs l'aboutissement.

Un terme migrant ?

Utilisé par de nombreuses disciplines et des acteurs divers, le terme de vulnérabilité est un terme migrant, à la fois d'une discipline à l'autre et d'un pays à l'autre, comme l'exprime Hélène Thomas dans un texte critique de 2008² sur ce qu'elle appelle des « notions éponges » : « Les termes de *vulnerability* [vulnérabilité], *frailty* et *fragility* [fragilité] et *precariousness* ou *precarity* [précarité] issus du vocabulaire courant et massivement employés par les experts des catastrophes naturelles et de la question du développement durable depuis la fin des années 1970 sont désormais devenus des concepts théoriques centraux des sciences

¹ UMR interdisciplinaire de Grenoble.

² Développé dans son ouvrage de 2010.

sociales du monde francophone et dans le même temps des sciences de la vie, [concepts] articulés à celui de résilience ». Selon elle, « la circulation de ces mots prend une double forme : disciplinaire et géographique », et « les concepts de vulnérabilité sociale et humaine et de fragilité des environnements et des hommes ont voyagé de l'anglais des organisations internationales à celui des experts et au français des savants des sciences sociales ».

Mais ce terme de vulnérabilité n'est pas toujours défini de façon univoque. Ainsi, Hogan et Marandola (respectivement démographe/sociologue et géographe), s'appuyant sur des travaux de Cutter (1996), en présentent en 2005 une « conceptualisation interdisciplinaire » et une longue liste de définitions « sélectionnées ».

La pauvreté et l'environnement

Hogan et Marandola constatent que les travaux sur la vulnérabilité provenant de disciplines diverses traitent principalement de deux thèmes : l'environnement, d'une part ; la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation, d'autre part. Pour eux, ces dimensions sont souvent liées, surtout dans les contextes urbains. Patrice Bourdelais met aussi en avant ces deux thèmes principaux dans un article des *Annales de démographie historique* : selon lui, « depuis près de deux décennies, l'expression "populations vulnérables" a été de plus en plus utilisée, à une échelle internationale, afin de désigner aussi bien les populations menacées par des inondations ou par les cyclones du fait de leur région d'habitation, que par leur état de détresse, de pauvreté et d'exposition à des maladies graves entraînant une menace pour leur survie » (Bourdelais, 2005).

Je vous propose ici de revenir sur l'emploi de la notion de vulnérabilité dans quelques disciplines, ainsi que sur d'autres termes qui lui sont souvent associés, comme le risque ou la résilience.

L'environnement

La question des risques environnementaux est posée par des géographes, des démographes, des experts internationaux. Selon l'Onu, « Vulnerability is a measure of the extent to which a community, structure, service or geographical area is likely to be damaged or disrupted, on account of its nature or location, by the impact of a particular disaster hazard » [la vulnérabilité est une mesure de l'étendue dans laquelle une communauté, une structure, un service ou une aire géographique est susceptible d'être endommagé ou perturbé, en raison de sa nature ou de sa localisation, par l'impact d'une catastrophe particulière] (*Glossary of environment statistics, studies in methods*, 1997, series F-67, New York : United Nations, cité par Thomas, 2008, note 19).

Selon Hogan et Marandola (2005, p.18), les auteurs traitant des risques environnementaux tiennent souvent compte de l'aspect social, plus que les auteurs traitant de la pauvreté ne prennent en compte l'environnement. Ainsi, divers indices de vulnérabilité sociale ont été construits afin d'évaluer les capacités de résistance d'une population en cas de risque naturel (Gall, 2007).

Pauvreté, exclusion, marginalisation

En France, parmi les sociologues, ce sont surtout Robert Castel et Serge Paugam qui ont fait usage du terme, dans des sens proches mais légèrement différents.

En 1994, reprenant des idées déjà exprimées en 1992 dans un texte écrit pour le Commissariat au Plan et intitulé « De l'exclusion comme état à la vulnérabilité comme processus » (Castel, 1992), Robert Castel définit une zone de vulnérabilité sociale comme l'ensemble des situations combinant travail précaire et fragilité des soutiens relationnels.

Dans une approche dynamique, il voit cette zone comme intermédiaire entre la zone d'intégration (travail stable et forte insertion relationnelle) et la zone de désaffiliation (pas de travail et isolement social), que d'autres ont nommée exclusion. Pour lui, « la zone de vulnérabilité [...] occupe une position stratégique. C'est un espace social d'instabilité, de turbulences, peuplé d'individus précaires dans leur rapport au travail et fragiles dans leur insertion relationnelle. D'où le risque de basculement dans la dernière zone, qui apparaît ainsi comme une *fin de parcours*. C'est la vulnérabilité qui alimente la grande marginalité, ou la désaffiliation. » (Castel, 1994, p. 16).

Selon Castel, cette zone s'est étendue à partir du début des années 1980. Il attribue cette extension à la modification des formes de travail, mais indique que, au-delà, « [...] du moins pour les classes populaires, il existe une corrélation forte entre une inscription solide dans un ordre stable du travail à laquelle sont attachés des garanties et des droits, et la structuration de la sociabilité à travers les conditions d'habitat, la solidité et l'ampleur des protections familiales, l'inscription dans des réseaux complets de sociabilité » (Castel, 1992, p. 142).

De leur côté, dans un rapport du Cerc de 1994, Paugam, Zoyem et Charbonnel introduisent aussi la notion de vulnérabilité sociale (voir par exemple p. 87). Associée à la pauvreté économique (définie comme le fait de vivre dans un ménage dont le revenu par unité de consommation est inférieur à 60 % du Smic), la vulnérabilité sociale est un indice du risque d'exclusion. Ces auteurs mesurent la vulnérabilité sociale à partir du croisement de trois dimensions : la sociabilité familiale, les supports relationnels et la participation à la vie associative. S'ils font remarquer la relation étroite avec la situation par rapport à l'emploi, leur définition de la notion de vulnérabilité sociale, contrairement à celle de Castel, repose seulement sur les aspects relationnels.

Dans des travaux ultérieurs, Serge Paugam utilise aussi la notion de « vulnérabilité économique ». Ainsi, dans l'ouvrage dirigé par Castel et Martin de 2012, intitulé *Changement et pensée du changement*, il évoque la vulnérabilité économique dans le cas de salariés « précaires », ceux dont « l'emploi est incertain » et qui ne peuvent « prévoir leur avenir professionnel ». Il semble que la vulnérabilité économique soit, pour Serge Paugam, une sorte de « risque de pauvreté ».

Et en démographie ?

La démographie, comme on le verra dans ce colloque, s'intéresse aux deux aspects relevés plus haut, l'aspect socio-économique et l'aspect environnemental. On peut en donner pour exemple le texte de présentation de la session *The demography of vulnerable populations*

[la démographie des populations vulnérables] au congrès de l'IUSSP de 2001 : "Vulnerable populations can be defined as people who are less able than others to safeguard their own needs and interests due to their financial circumstances, place of residence, health, age, physical, functional or cognitive status or other personal characteristics such as race, ethnicity or sex." [Les populations vulnérables peuvent être définies comme des personnes moins capables que les autres d'assurer leurs besoins et leurs intérêts en raison de leurs ressources, de leur lieu de résidence, de leur santé, de leur âge, de leurs capacités physiques, fonctionnelles ou cognitives ou toutes autres caractéristiques personnelles comme la race, l'ethnicité ou le sexe].

Parmi les notions souvent associées à celle de vulnérabilité, j'en évoquerai ici deux : celle de risque et celle de résilience.

Vulnérabilité et risque

Le terme de vulnérabilité renvoie à la notion de risque, un terme que l'ouvrage d'Ulrich Beck – *La société du risque* – publié en 1986, peu après la catastrophe de Tchernobyl, a contribué à répandre dans le monde académique.

La « société du risque » n'est pas seulement celle où les dangers écologiques sont omniprésents mais aussi celle des emplois précaires et de l'incertitude dans le cadre de la mondialisation.

Selon Beck, la « société du risque » vient historiquement après les sociétés préindustrielle, où les menaces viennent de la nature (comme les inondations), et industrielle, où ces menaces sont renforcées par d'autres produites par la société elle-même (comme la pollution). Le passage à la « société du risque » se serait fait à partir des années 1980, lorsque ces menaces ont été clairement attribuées à un comportement humain, et que les institutions ont été perçues comme impuissantes devant des menaces qui touchent les individus sans limitation dans le temps ou l'espace. Beck associe cette ubiquité du risque à un processus d'individualisation où chacun doit faire des choix en évaluant les risques qu'il court. Ce qui est répandu dans la société du risque, ce ne serait plus le besoin, mais l'angoisse. Cela peut conduire à un renouvellement de l'action politique vers une généralisation et une reconstitution loin des partis traditionnels.

Cette théorie a conduit à de nombreux débats (voir par exemple, pour des travaux surtout de langue anglaise, Mythen, 2007). Selon Mythen, les principales critiques de la théorie de Beck suivent plusieurs directions : la distinction entre les menaces naturelles et celles produites par l'homme n'est pas si évidente, nature et culture étant mêlées, et l'attribution de telle ou telle forme de danger à des époques différentes n'apparaît pas évidente ; les exemples sur lesquels s'appuie Beck sont du type « scénario du pire », ce qui surévalue leur tendance à l'universalité ; les risques ne sont pas uniformément répandus mais touchent en priorité les milieux sociaux défavorisés ; Beck ne tient pas compte des différences sociales dans la perception des risques ; le risque n'est envisagé que sous ses aspects négatifs (la prise de risque ne menant jamais à un résultat valorisé et n'étant jamais agréable) ; enfin, les conclusions de Beck s'appuient surtout sur les sociétés allemande et britannique.

Robert Castel, dans son ouvrage *La montée des incertitudes* (2009), avance aussi l'idée du passage de la croyance à de meilleurs lendemains à la crainte de l'avenir. Il attribue cette évolution aux transformations accompagnant le nouveau régime du capitalisme et la fragilisation des formes d'organisation sociale existantes : d'une part, la dérégulation du travail, qui se traduit par le chômage de masse, la précarisation des relations de travail, le développement d'un « précaire » comme strate permanente de la division du travail ; d'autre part, la reconfiguration des protections allant dans le sens de la restriction des droits et d'une remontée de l'insécurité sociale ; ces transformations du travail et des protections conduisant à la désaffiliation de certaines catégories de personnes.

Comme on a pu le reprocher à celle de Beck, cette analyse est également faite du point de vue des pays occidentaux, tous les pays n'ayant pas bénéficié d'un quasi-plein-emploi et d'une protection sociale développée. Il faudrait voir comment elle se transporte dans d'autres régions du monde comme l'Amérique du Sud, l'Inde, l'Asie. Par ailleurs, commentant cet ouvrage de Castel, Michel Messu (2010) conteste l'idée d'un « âge d'or du salariat » en France, avançant que, à toute période, y compris pendant les Trente Glorieuses, des pans entiers du salariat (travailleurs clandestins, salariés agricoles...) connaissaient une condition précaire. Il met aussi en doute le constat du recul de la protection sociale des individus, en particulier en raison de l'élargissement de cette protection à des personnes qui en étaient jusque-là exclues.

Vulnérabilité et résilience

La notion de vulnérabilité est également souvent associée à celle de résilience. Ce terme vient de la physique, où il désigne la capacité d'un matériau à retrouver sa forme après un choc. Dans un sens élargi, il désigne la capacité à faire face à un risque naturel, à un événement traumatisant ou à une situation sociale difficile et à s'en remettre.

Selon Hélène Thomas, le terme de vulnérabilité, avec celui de résilience, « s'est répandu massivement dans les années 1990, dans une traduction en français proche du sens originel. Il a été mobilisé non seulement par les médecins gériatres mais aussi et surtout par la psychologie développementaliste et comportementaliste (inspirée de l'éthologie), par certains courants psychanalytiques en France et par les historiens anglo-saxons sur la question des traumatismes selon des canaux séparés. » (Thomas, 2008).

Ainsi, les économistes utilisent le terme de résilience à un niveau macroéconomique pour désigner la capacité à résister ou à s'adapter à des chocs ; c'est un terme que l'on retrouve en psychologie et dans certains courants psychanalytiques. En sociologie, Michèle Lamont, sociologue de Harvard, travaille sur la résilience sociale – qu'elle distingue soigneusement de la résilience psychologique – au sein d'une équipe pluridisciplinaire comportant deux politologues (Peter Hall et Jane Jenson), un historien (Bill Sewell), un philosophe (Will Kymlicka) et deux autres sociologues (Ann Swidler et Peter Evans).

Dans un premier livre collectif, *Successful Societies* (2009), ils traitent de « la résilience sociale – qui a à voir avec les outils institutionnels et culturels dont les groupes disposent pour amoindrir divers chocs, y compris celui de la pauvreté – et de ce que les épidémiologistes appellent « *the wear and tear of inequality* ». Leur deuxième livre collectif, paru tout

récemment, est intitulé *Social Resilience in the Neoliberal Era* et « concerne les amortisseurs culturels et institutionnels présents dans le contexte où les gens vivent et qui leur permettent de mieux naviguer entre les défis auxquels ils font face. Les outils institutionnels de reconnaissance constituent de tels amortisseurs ». En effet, pour Michèle Lamont, « la reconnaissance comme source de résilience sociale est absolument cruciale et la résilience dépend non seulement des ressources individuelles, mais aussi du message qu'une société envoie concernant la valeur relative d'un groupe, sa place dans la communauté symbolique ou la communauté imaginée, que ce soit à travers le type de politique sociale pour la pauvreté qui est mis en place, la politique d'immigration, ou la politique de multiculturalisme » (Lamont, interview pour *La vie des idées*, 20 mai 2011).

Vulnérabilité et ciblage des politiques sociales

Avant de rappeler quelques critiques et remarques sur la notion de vulnérabilité, un mot sur son utilisation pour le ciblage des politiques sociales. En effet, dans les années 1980, les pouvoirs publics ont utilisé cette notion de populations vulnérables pour cibler les politiques sociales (Perreault, 2008, p. 152) dans un contexte de décroissance de l'État-Providence.

Par exemple, le *Housing Act* anglais de 1996 compte parmi les personnes sans domicile à reloger en priorité "*a person who is vulnerable as a result of old age, mental illness or handicap or physical disability or other special reason, or with whom such a person resides or might reasonably be expected to reside*" [une personne qui est vulnérable en raison d'un âge avancé, d'une maladie ou d'un handicap mental, d'une infirmité ou toute autre raison particulière, ou avec laquelle une personne correspondant à cette description réside ou devrait raisonnablement résider] (section 189). Le rapport de la commission « Famille, vulnérabilité, pauvreté » réunie par Martin Hirsch en 2005 tente de réfuter par avance la présomption de ciblage : le terme de « vulnérabilité » n'y apparaît qu'une fois, si l'on exclut les fois où il s'agit de nommer la commission, et justement pour annoncer que celle-ci évitera de désigner des populations prioritaires. « Faut-il cibler l'effort sur des catégories de population prioritaires ? Nous aurions pu dire qu'il fallait accorder la priorité aux prestations pour des familles monoparentales, parce qu'elles sont plus souvent des familles en situation de vulnérabilité. Ou qu'il fallait privilégier les familles avec des enfants en bas âge, parce que c'est très tôt que les inégalités commencent à croître ou que se rencontrent les obstacles au travail que crée la charge de petits enfants. Ou multiplier ainsi les catégories de population prioritaires. Nous n'avons pas fait ce choix parce que nous avons adopté une approche plus dynamique et plus transversale. Avec une exception : la catégorie des jeunes adultes. Justement parce que c'est la catégorie la moins bien prise en compte par les différentes politiques sociales, parce que ce sont les familles de demain et parce que ce sont ceux qui cumulent le plus de difficultés, difficultés qui retentissent sur leurs familles. » (Hirsch, 2005, p. 10).

Quelques critiques et remarques sur l'utilisation de la notion de vulnérabilité

Au-delà de l'association entre vulnérabilité et ciblage des politiques sociales dans un contexte de réduction des ressources, j'évoquerai quelques remarques et critiques souvent faites à la notion de vulnérabilité ou à celle de populations vulnérables.

Tout d'abord, l'utilisation de termes comme « personnes ou populations vulnérables » peut avoir un effet stigmatisant, et le terme de vulnérable peut qualifier la personne ainsi désignée et attirer l'attention sur elle plus que sur la situation de vulnérabilité dans laquelle elle se trouve pour un temps plus ou moins long. Elle sépare la population en deux, les vulnérables et les autres, donnant un faux sentiment de sécurité à ceux qui ne sont pas (encore) ainsi catégorisés. Mais, comme tout stigmaté, celui-ci peut être retourné, les personnes vulnérables pouvant en tirer des bénéfices.

Ces effets ont été étudiés en particulier par Perreault, dans un texte de 2008 sur la vulnérabilité qui rend vulnérable (Perreault, 2008, p. 151). Il évoque les risques de « relégation sociale » et même de « ghettoïsation » que peut entraîner cette désignation. De plus, cette qualification de la personne (et non de sa situation) peut conduire à lui attribuer la cause de cette situation, à « blâmer la victime ». Pour citer Michel Perreault (qui écrit dans le cas du VIH), « [dans le domaine de la santé] la vulnérabilité court toutes les chances d'être perçue comme un état inhérent à la personne ou que cette personne a acquis par ses comportements "fautifs" ou à tout le moins "inadéquats" » (p. 153).

Et, comme la notion d'exclusion, celle de vulnérabilité risque de faire disparaître les causes structurelles qui y conduisent : le même auteur propose de parler plutôt de vulnérabilisation et de personnes vulnérabilisées, plutôt que de vulnérabilité et de personnes ou groupes vulnérables, et de regarder quels sont les processus sociaux qui rendent vulnérable, c'est-à-dire d'utiliser davantage le terme de « processus de vulnérabilisation » (avec une approche dynamique) que celui d'état de vulnérabilité. On l'a vu, l'aspect dynamique de la notion de vulnérabilité était déjà mis en avant par Castel (1992).

Enfin, regarder des situations ou des personnes à travers le filtre de la vulnérabilité peut amener à mettre au second plan les compétences que déploient les individus en difficulté pour assurer leur survie.

Pour conclure

Dans ce colloque, après avoir précisé les contours de la notion de vulnérabilité, on s'interrogera sur le passage de cette notion à celle de populations vulnérables. On abordera ensuite les questions de méthode associées à l'étude de ces populations. Deux domaines seront traités plus en détail : d'une part, l'environnement et la santé ; d'autre part, la vulnérabilité socio-économique. Enfin, on s'intéressera aux politiques visant à prévenir ou à réparer les situations auxquelles la vulnérabilité risque de conduire, ainsi qu'à l'évaluation de ces politiques.

Il s'agit aussi de savoir ce que la notion de vulnérabilité apporte à nos travaux, individuellement et collectivement – au-delà de la satisfaction d'échanger avec des collègues

lors d'un colloque ou d'être financés dans le cadre d'un appel d'offres. Le rapprochement, sous le terme de vulnérabilité, de situations qui peuvent paraître très hétérogènes permet-il d'aller plus loin que si on les considérait séparément, de mettre en évidence des facteurs collectifs de fragilisation ? Ou n'est-ce qu'une mode de plus, un transfert de plus d'un domaine à l'autre ? Si nous gardons ces questions à l'esprit tout au long de ce colloque, il permettra sans aucun doute d'avancer sur ces questions.

Bibliographie

ACTES DE LA CHAIRE QUÉTELET, 2007, *Dynamiques de pauvretés et vulnérabilités en démographie et en sciences sociales*, sous la direction de B. MASQUELIER et TH. EGGERICKX, avec la collaboration de J.-P. HERMIA, L. MOREAU, J.-P. SANDERSON, B. SCHOUMAKER, A. SOURA et S. VAUSE, Demo/Iacchos/UCL, PUL.

BECK U., 2001, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Éditions Aubier ; édition originale : *Risikogesellschaft*, Francfort, Suhrkamp Verlag, 1986 ; paru en poche chez Flammarion, coll. « Champs. Essais », 2008.

BOURDELAIS P., 2005, « Qu'est-ce que la vulnérabilité ? "Un petit coup renverse aussitôt la personne" (Süssmilch) », *Annales de démographie historique*, n° 110, 2005/2, p. 5-9 (www.cairn.info/revue-annales-de-demographie-historique-2005-2-page-5.htm).

CASTEL R., 1992, « De l'exclusion comme état à la vulnérabilité comme processus », in J. Affichard et J.-B. de Foucauld (dir.), *Justice sociale et inégalités*, Éditions Esprit, coll. « Société », p. 135-148.

CASTEL R., 1994, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, p. 11-27.

CASTEL R., 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil.

CASTEL R. et MARTIN C. (dir.), 2012, *Changements et pensées du changement. Échanges avec Robert Castel*, Paris, La Découverte, coll. « Sciences humaines ».

CHATEL V. et ROY SH. (dir.), 2008, *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social*, Québec, Presses de l'université du Québec.

CUTTER S.L., 1996, "Vulnerability to Environmental Hazards", *Progress in Human Geography*, vol. 20, n° 4, p. 529-539.

GALL M., 2007, *Indices of Social Vulnerability to Natural Hazards: A Comparative Evaluation*, University of South Carolina (http://webra.cas.sc.edu/hvri/education/docs/Melanie_Gall_2007.pdf).

HALL P.A., LAMONT M. (eds.), 2013, *Social Resilience in The Neoliberal Era*, Cambridge, Cambridge University Press.

HALL P.A., LAMONT M. (eds.), 2009, *Successful Societies: How Institutions and Culture Affect Health*, Cambridge, Cambridge University Press.

HIRSCH M., 2005, « Au possible nous sommes tenus », rapport de la Commission Familles, vulnérabilité, pauvreté, Ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille.

HOGAN D.J., MARANDOLA E., 2005, “Towards an Interdisciplinary Conceptualization of Vulnerability”, *Population, Space and Place*, n° spécial “Population and Vulnerability: Making Sense of Vulnerability”, vol. 11, n° 6, novembre-décembre, p. 455-471.

« Les populations vulnérables » [I], *Annales de démographie historique*, n° 110, 2005-2.

MESSU M., 2010, « Les nouveaux droits sociaux, une protection contre l’incertitude », *SociologieS*, mis en ligne le 20 décembre 2010 (consulté le 1^{er} février 2012) (<https://sociologies.revues.org/3282>).

MYTHEN G., 2007, “Reappraising the Risk Society Thesis. Telescopic Sight or Myopic Vision?”, *Current Sociology*, vol. 55, n° 6, p. 793-813.

PAUGAM S., ZOYEM J.-P. et CHARBONNEL J.-M., 1993, *Précarité et risque d’exclusion en France*, Paris, La Documentation française, coll. « Documents du Centre d’étude des revenus et des coûts ».

PERREAULT M., 2008, « Une vulnérabilisation qui rend vulnérable au VIH/Sida », in V. Châtel et Sh. Roy (dir.), *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social*, Québec, Presses de l’université du Québec, p. 149-163.

STETTINGER V., 2003, *Funambules de la précarité*, Paris, Puf, coll. « Sociologie d’aujourd’hui ».

THOMAS H., 2008, « Vulnérabilité, fragilité, précarité, résilience, etc. De l’usage et de la traduction de notions éponges en sciences de l’homme et de la vie », *Recueil Alexandries*, coll. « Esquisses », n° 13, janvier (<http://www.reseau-terra.eu/article697.html>).

THOMAS H., 2010, *Les vulnérables. La démocratie contre les pauvres*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, coll. « Terra ».